



Montage Batiactu ©

Travaux de rénovation énergétique : les artisans plébiscités

Plus des trois-quarts des Français feraient confiance aux conseils de leurs artisans pour éco-rénover leurs logements. Ils sont encore plus nombreux à déclarer ne pas connaître précisément les services offerts par leurs collectivités en matière d'économies d'énergie. Retour sur les résultats d'un sondage réalisé par OpinionWay pour Geo PLC.

A lire aussi

Rénovation énergétique

Le micro-crédit, solution pour la rénovation thermique pour...

Transition énergétique : une enveloppe d'environ 10 Md€...

Artisans

Les Français sont prêts à s'en remettre à leurs artisans pour mener des travaux de rénovation énergétique dans leur habitat. Interrogés par l'institut OpinionWay pour Geo PLC (organisateur de formations professionnelles), les sondés ont déclaré, à 77 %, faire confiance aux conseils des professionnels du bâtiment pour choisir les actions à mener en priorité. Le sondeur les a également interrogés sur l'action qui serait, à leur avis, la plus économe énergétiquement : 51 % des personnes ont répondu "l'isolation des combles perdus d'une toiture".

Une proportion qui correspond aux 42 % de Français déclarant avoir réduit leur chauffage au cours de l'hiver dernier afin de limiter le montant de leur facture énergétique (chiffre révélé par le médiateur national de l'énergie). "Les Français ont raison de faire confiance à leurs artisans. Ces derniers s'impliquent dans des formations pour obtenir la mention RGE afin de continuer à faire bénéficier leurs clients des aides liées aux travaux de rénovation énergétique", déclare Christophe Février, le président de Geo PLC. En revanche, du côté du rôle potentiel des collectivités, c'est le flou dans l'esprit des interviewés.

L'action des collectivités et des banques encore méconnue

Neuf Français sur dix ne connaîtraient pas précisément les services offerts par leur collectivité en matière d'économie d'énergie. "Pourtant, les collectivités sont au cœur des territoires, en première ligne face aux enjeux des économies d'énergie. Il faut donc donner aux mesures prises dans le cadre du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat davantage d'envergure et de visibilité", poursuit-il. La société, créée en 2008, fait de l'accompagnement dans la transition énergétique son activité principale. Sur les financements et aides disponibles, Christophe Février explique : "Au-delà du tiers financement proposé par la Ministre, l'enjeu aujourd'hui est de profiter du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) qui ne coûte rien à l'État, puisque ce sont les revendeurs d'énergie qui doivent financer les travaux des particuliers, entreprises et collectivités, sur la base du pollueur-payeur".

Méthodologie de l'enquête :

Le sondage a été réalisé par OpinionWay auprès d'un échantillon de 1.004 personnes, représentatif de la population majeure, entre le 18 et le 20 juin 2014. L'institut a appliqué les procédures et règles de la norme ISO 20252.

(27/06/2014)